

La cabane de Baudisson



Venez rouler au cœur du Massif des Maures, entre les chênaies et les châtaigneraies, pour admirer les paysages époustouffants du Var.



VTTiste observant la vue sur les collines des Maures (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : Var

Commune(s) : Pierrefeu-du-Var - Puget-Ville - Collobrières - La Londe-les-Maures

Départ : Parking derrière tir à l'arc

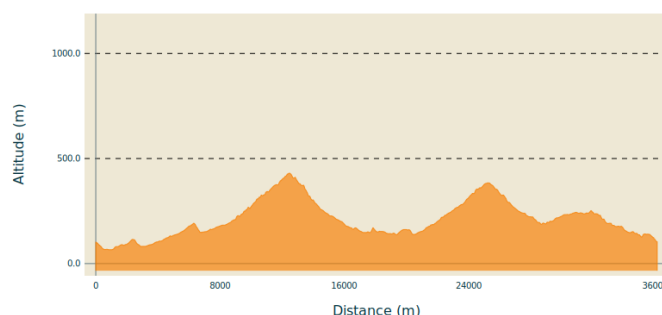
Arrivée : Parking derrière tir à l'arc

Parking conseillé : 6°10'0,327"E 43°13'52,582"N

Pratique : Randonnée VTT - **Type :** Boucle

Distance : 36.1 km - **Durée :** 4 h

Difficulté : Difficile - **Dénivelé positif :** 907 m



Altitude min 66 m Altitude max 430 m

DESCRIPTIF

Balisage : orange

Pour arriver au parking, prendre la D14 direction Collobrières. Tournez à droite en venant de Pierrefeu, direction Tir à l'Arc. Le parking se situe juste derrière le tir à l'arc.

Commencez par emprunter le petit sentier (1) en lacet situé sur la droite du parking pour rejoindre la RD et prenez la direction du hameau de la Portanière. Après avoir traversé la RD 14, continuez jusqu'au hameau de la Tuillère prendre le chemin de Maraval (2). Après 650 m tournez à gauche (3) vers le champ de vignes. Attention ça grimpe un peu, avant de retrouver la fraîcheur d'un petit sentier ombragé où la descente est assez facile mis à part quelques ornières.

A l'issue, tournez encore à gauche (4) vers le hameau de la Portanière, au poteau flèche "LA PORTANIERE n°50b", prenez à droite, traversez la zone résidentielle. A la sortie du hameau au poteau flèche "LES ROUVES n°51a" continuez tout droit vers Collobrières - Village.

Vous quittez la route goudronnée pour rouler sur la piste de Maraval et sa forêt de chênes, ombragée et très roulante. Arrivé au sommet, descendez à droite (5) pour retrouver, à gauche, la piste DFCI "La route des crêtes de Maraval" que vous devez suivre jusqu'à son sommet.

Après votre passage devant la retenue de la Plaine Longue, préparez vos mollets car ça commence à monter sur environ 4 km. Vous arrivez alors à la cabane de chasseurs de Baudisson (6) où vous pouvez faire une pause bien méritée. Merci de respecter les lieux.

Suivez le poteau flèche "CABANE BAUDISSON n°55" direction Collobrières Village. Les amateurs de descentes apprécieront les 5 prochains km qui leur procureront de belles sensations, sur une piste en partie caillouteuse, avec passage de gué, pour arriver à l'entrée du village de Collobrières.

En arrivant à la RD14, prenez à gauche jusqu'à la caserne des pompiers.

Pour les gourmands, vous pouvez faire un aller/retour jusqu'au centre du village pour déguster les célèbres marrons glacés et autres gourmandises à base de châtaigne !

Après votre pause gourmande, revenez sur vos pas vers le parking des pompiers (7), descendez vers la station d'épuration et suivez le poteau flèche "LA CAPELLE n°40C", direction Pierrefeu la Portanière, par "Le grand Gageai".

Ce petit single est assez roulant et ne comporte aucune difficulté.

En sortant, vous retrouvez la RD41 et le poteau flèche RD41 OUEST, suivez la même direction que précédemment.

Descendez ensuite vers le chemin du Camps Bourjas (8) pour y découvrir le lac et y faire une pause au lac du camp Bourjas, riche de diverses espèces de poissons comme les perches, gardons, sandres...avant de préparer vos mollets pour l'ascension de cette piste sur 7,5 km.

Allez courage! Restez sur la piste principale (piste du Temple et piste de Chamadou), et profitez de cette grande piste avec une vue imprenable vers le littoral et la forêt du Massif des Maures.

A la sortie de la piste de Chamadou, à l'intersection, prenez la piste de l'Issemble (9), bien que caillouteuse, elle reste agréable et vous permet de rouler à vive allure si vous le souhaitez.

Le dernier kilomètre sera l'occasion d'accélérer et de pouvoir sauter quelques petites bosses aux abords de la piste de l'Issemble, à environ 650 m du poteau flèche "ISSEMBLE BEAUSSENAS n°47" (10), direction Pierrefeu la Portanière et votre parking de départ.

ACCÈS ROUTIER

Rejoindre la D14 entre Pierrefeu et Collobrières direction le chemin de la Joselette à environ 2 km du centre ville.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Bouchonnerie (A)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE

Type de Sentier	GR®	GR® PAYS	PR®	Pistes VTT	Pistes Equestres
Bonne direction					
Tourner à gauche					
Tourner à droite					
Mauvaise direction					

LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

